



Chèque réglé par virement

Par **Nathalie8646**, le **03/02/2021** à **11:27**

J'ai fait 3 chèques à une agence immobilière le jour de l'état des lieux, lui disant de les déposer le 15 décembre, sauf que le 9 et le 10 décembre les chèques sont présentés à ma banque qui bien sur les refuse le 15 décembre nous faisons un virement pour 2 chèques, l'agence redonne 1 chèque et garde les deux autres sachant que deux on était réglé, et la je vois qu'elle a représenté les 2 chèques alors qu'un des 2 a déjà été réglé virement à l'appui que faire ce n'est pas normal en plus j'ai encore des frais bancaire